

Le PRITH, volet technique

**Organisation, mise en œuvre,
inscription dans le contexte régional**

Séverine Baudouin

Responsable du service “Accès retour à
l’emploi et formation professionnelle”

Directrice de Bretagne



Dans le prolongement des politiques d'emploi en faveur des TH

- ▶ 11 février 2005 : la loi sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap met en évidence :
 - La nécessité de renforcer le pilotage de la politique d'emploi des TH et l'animation des partenariats.
- ▶ Le pacte pour l'emploi (2007), les circulaires du 15 janvier 2007 et du 26 mai 2009 sur le pilotage de la politique d'emploi des travailleurs handicapés poursuivent tous les mêmes objectifs :
 - améliorer les dispositifs d'accès à la formation, à l'emploi et au maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap dans le but de sécuriser les parcours professionnels.

Dans le prolongement des politiques d'emploi en faveur des TH

- ▶ La circulaire du 26 mai 2009 préconise notamment que le PRITH comprenne :
 - Un diagnostic régional, en cohérence avec les diagnostics locaux
 - Des objectifs chiffrés pour chacun des grands axes d'intervention
 - Un plan d'action régional par axes d'intervention (accès à la formation, à l'emploi, sensibilisation des employeurs, maintien dans l'emploi)
 - La définition de moyens mobilisables pour la mise en œuvre des actions
 - Des indicateurs de suivi et d'évaluation



La démarche engagée en Bretagne

Période	Actions
Mars – Mai 2010	Réalisation d'un état des lieux qualitatif par l'association ALFAH auprès de 27 partenaires régionaux et départementaux
Sept. – Nov. 2010	Identification des indicateurs clés du PRITH
Oct. – Déc. 2010	Elaboration d'un diagnostic partagé, détermination des priorités et formalisation d'un premier plan d'action avec le soutien du cabinet ADEO CONSEIL. Ce plan d'action a déterminé 6 actions prioritaires.
Sept. 2011 – Sept. 2012	Animation par Catalys autour de deux priorités : travail sur la PRFPH et diagnostic sur le maintien dans l'emploi
Sept. 2012	Lancement de plusieurs appels à projet : poursuite des travaux sur le maintien dans l'emploi, l'animation de la PRFPH, formalisation du PRITH et de son plan d'action en 2013
Sept.-Déc. 2012	Réalisation de ces actions
29 Nov. 2012	Journée des acteurs du PRITH

Les actions prioritaires du PRITH

- ▶ **Action 1** : Renforcement de la mission
Observation de l'emploi des personnes
handicapées et réalisation d'outils
cartographiques des acteurs et des dispositifs
- ▶ **Action 2** : Animation de la PRFPH
- ▶ **Action 3** : Animation régionale du **maintien**
- ▶ **Action 4** : Processus d'accompagnement des
personnes souffrant de handicaps psychiques
- ▶ **Action 5** : **Intégration du handicap dans les
politiques** d'emploi / Mutations et
développement économiques / GTEC /
Orientation/ Insertion / Formation
- ▶ **Action 6** : Communication et animation
transversale